



Arles, vendredi 13 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04830

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Feux d'artifices**Spectacle pyrotechnique de la Fête des sports
à Port-Saint-Louis-du-Rhône****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 28/08/2021 de 22:30 à 23:30**

- o Rhône
au pk 323.500 (écluse de PSL)
- o Rhône
entre les pk 322.650 et pk 322.870

**Une interdiction de stationner (zone de frêt fluvial signalée au
quai Bonnardel) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 28/08/2021 de 22:30 à 23:30

- o Rhône
entre les pk 322.760 (Quai Bonnardel zone frêt fluvial) et pk 323.000 (Quai
Bonnardel zone frêt fluvial)

Commentaire :

En raison d'un spectacle pyrotechnique le 28 août à Port-Saint-Louis-du-Rhône, un arrêt de navigation est prescrit.
Pas d'opérations d'éclusement à l'écluse de Port-Saint-Louis durant le tir du feu d'artifices.
La zone de Frêt fluvial signalée au quai Bonnardel sera interdite au stationnement lors du tir du feu d'artifices.
(l'arrêté préfectoral réglant l'évènement sera joint aux présentes mesures dès sa publication)

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

29/08/2021

Par délégation

Joseph VIOLLIN